

Céret, le 22 MARS 2024

Cher Collègue,
Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que le prochain Conseil Communautaire aura lieu :

LUNDI 4 AVRIL 2024 A 19H00 A REYNES
SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

ORDRE DU JOUR :

- **Adoption du procès-verbal de la séance du 25/03/2024**

1/ FINANCES

- 1/1 - Approbation des Comptes de gestion du receveur et des Comptes administratifs 2023.
- 1/2- Affectation des résultats.
- 1/3 - Bilan annuel des acquisitions et cessions immobilières.
- 1/4 - Autorisations de Programme et Crédits de Paiement (APCP).
- 1/5 - Fiscalité locale : vote des taux.
- 1/6 - Dotation de solidarité communautaire.
- 1/7 - Attribution de subventions aux associations.
- 1/8 - Attribution de subventions aux Budgets annexes.
- 1/9 -Adoption du Budget principal 2024.
- 1/ 10 -Adoption du Budget annexe de la Pépinière d'entreprises Vall'up 2024.
- 1/11 - Adoption du Budget annexe Sainte Marguerite 2024.
- 1/12 -Adoptions des Budgets annexes des lotissements 2024.

2/ DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

- 2/1 – Convention foncière avec l'EPF Occitanie sur la ZAE Tech Oulrich à Céret– acquisitions soldantes

3/ COMPTE RENDU DES DELEGATIONS DU PRESIDENT ET DU BUREAU

4/ AFFAIRES DIVERSES

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président,

